

Les derlières

L'histoire des derlières, les *fosses à l'dièle*, exploitations de terre plastique (derle), est étroitement liée à celle de nos villages ; ils en ont gardé les traces, par les nombreuses mares qui parsèment la campagne et ne sont que des affaissements du sol sur d'anciennes galeries. Nous resterons succinct ici sur ce thème, qui mérite une étude approfondie dépassant les limites d'Andoy et Wierde.

Les terres plastiques du Condroz occupent de vastes poches pouvant atteindre plus de cent mètres de profondeur, correspondant à d'anciens lacs souterrains colmatés à la fin de l'oligocène. Il s'agit d'une argile riche en alumine, ce qui lui donne un point de fusion très élevé et la rend propre à la fabrication de pipes, de céramiques, mais aussi de produits réfractaires, spécialement demandés chez nous par l'industrie du laiton, prospère à Bouvignes puis à Namur. Andoy, Wierde et Wez se trouvent sur la longue veine allant de Dave à Haillot ; en 1289 déjà, on voit que le comte de Namur possède une derlière à Andoy. En 1328, Jean de Flandre donne la derlière *sordresse* (sortant de terre) d'Andoy en accense perpétuelle (c'est-à-dire cédée moyennant une rente) à maître Thierry dit de Florée, le potier, et au métier des batteurs de cuivre de Bouvignes, moyennant six livres de vieux gros tournois ou trois vieux escalins d'Angleterre. Les batteurs, qui se servent de la derle pour fabriquer leurs moules, ont interdiction de faire commerce de la précieuse matière avec les ennemis du prince. Les batteurs bouvignois doivent partager leur monopole, et donc aussi leur droit à la derle du comté, quand Philippe le Bon autorise cette industrie à Namur, après le sac de Dinant. Les comptes du domaine de Namur indiquent bien que la derle se tire à Andoy ¹¹⁵.

L'extraction de la derle a toujours eu une grande importance dans l'économie locale. De nombreux documents en témoignent au cours des siècles, telle la convention conclue en 1765 entre le métier des potiers, *informé qu'on trouvait de la bonne terre à Wierde dans les terrains appartenant au grand hôpital de Namur*, et le Magistrat de la ville. La municipalité donne l'autorisation d'extraction au prix de six sols par charretée et sous condition que les potiers combleront les fosses. Ceux-ci font à leur tour affaire avec deux voituriers qui s'engagent à amener pour 17 ½ sols la *charée, qui devra contenir 45 mandes (paniers) de grandeur au moins du setier, laquelle charée on nomme communément charée et demy*. Les charretiers supportent les frais d'exploitation et doivent combler les puits ; l'année suivante, une nouvelle convention précise que le métier doit fournir le bois pour la mise en œuvre. En 1769, comme les fosses sont toujours ouvertes et que les potiers sont menacés de poursuites, ils se retournent contre les voituriers...

La réputation de la derle de Wierde, très riche, s'étend au loin : les catalogues des expositions internationales de Londres en 1851 et de New York en 1853 vantent la terre plastique pour tuyaux à gaz, creusets, récipients de verrerie et briques réfractaires (*plastic earth for gas-pipes, crucibles, glass-house pots and fire-proof bricks*) produits par MM. de Ferrare, F. & L., à Wierde Namur ! Notons au passage que Jean-Baptiste Morimont, de Wierde, a aussi les honneurs du catalogue londonien pour une paire de meules à grain.

À la fin du siècle, deux carrières sont en activité, de même qu'une fabrique de produits réfractaires occupant dix ouvriers, la *SA des produits réfractaires de Wierde et Mozet*. En 1937, les quatre carrières de terre plastique occupent encore 190 personnes. On comptait 162 puits en Condroz en 1900, il n'en reste que 58 en 1947 et l'activité ne cesse définitivement qu'au début des années soixante. L'Administration des Mines conserve une documentation importante, qui témoigne d'une intense activité d'exploitation et de prospection, jusque dans les années 1940, 1950 et 1960.

La vie pénible des mineurs de derle et les dangers de leur travail ont été souvent décrits. Les témoignages des derniers derliers de Wierde sont d'un grand intérêt. Les hommes arrachent au sol près d'une tonne d'argile par jour, courbés dans de petites galeries ; les hercheurs transportent dans des brouettes les blocs qu'un treuil remonte à la surface. Un travail évidemment insalubre, qui attaque les bronches. Bien des accidents se produisent, tel celui qui endeuille Andoy à la veille de la première guerre. Les fosses sont alors exploitées par Léon Demazy et Nestor Fondair pour la société Lepage et Cie de Bruxelles. Trois ouvriers travaillent au fond et un manège d'extraction mu par un cheval remonte l'argile à la surface, où un autre homme la décharge. Les terres sont évacuées sur des chariots jusqu'à la gare de Naninne. Le 28 mars 1914, au puits n° 2 du Fond d'Andoy, la mare formée dans l'affaissement du terrain perce et envahit la galerie ; le puits s'écroule et ensevelit les trois hommes qui se trouvent au fond, les nommés Henri, Menten et Dalus. Les sauveteurs travaillent jour et nuit à creuser un nouveau puits sous les yeux des femmes en pleurs : en vain, ils ne retrouvent que des cadavres.

Sainte Barbe est la patronne des mineurs d'Andoy, elle est aussi celle des artilleurs en garnison au fort d'Andoy : la société chorale Saint-Alphonse, dont le baron de Moreau est président d'honneur, exécute en son honneur un cantique dont *les mineurs sont priés de chanter le refrain*.